

Charles CAMPROUX

PRÉSENCE DE PEIRE CARDENAL

in
ANNALES de l'INSTITUT d'ÉTUDES OCCITANES
4^{ème} série – Tome II – n° 5
1970
« Présence des troubadours »
Études réunies par Pierre BEC

Il n'est pas question de voir dans Peire Cardenal un moderne. S'il est un troubadour bien de son temps, c'est lui. De beaucoup de troubadours on peut dire qu'ils ont vécu leur œuvre hors du temps dans un monde qu'ils avaient eux-mêmes créé et s'ils appartiennent à leur temps c'est par la force de leur génie qui a imposé une création originale, sujet d'étonnement pour beaucoup à la suite de Jeanroy, sujet d'émerveillement pour d'autres à la suite d'Aragon. Il est vrai que l'érudition actuelle tend à nous prouver que l'œuvre des troubadours du XIIe siècle n'est pas aussi « en l'air » que l'imagination poétique de certains s'est complu à le dire. On aperçoit toujours davantage les liens étroits qui rattachent l'œuvre des troubadours à la vie sociale et économique aussi bien qu'à la vie spirituelle et religieuse de l'époque. Erich Köhler a même pu soutenir que le point de départ de cette œuvre se trouve dans la montée sociale d'une nouvelle classe, celle des chevaliers pauvres. En tout cas, pour Peire Cardenal, si trop souvent peut-être on n'a vu dans son œuvre que l'œuvre d'un moraliste attaché à quelques grands thèmes, on ne peut plus douter, après avoir pris connaissance de la monumentale édition de ses chansons par René Lavaud, qu'il s'agit vraiment d'une œuvre incarnée, empêtrée même dans les événements. Si bien que,

du point de vue de l'histoire des Lettres occitanes, on peut dire que le XIII^e siècle est le « Siècle de Cardenal » comme on a dit que le XVII^e siècle français était le siècle de Racine, ou le XVIII^e le siècle de Voltaire.

Dans quels sens peut-on alors parler de la présence de Cardenal en notre temps ?

Il est facile de répondre brièvement : notre époque est le temps de la contestation et Cardenal fut le poète même de la contestation. Qu'on n'accuse pas d'anachronisme le fait de transporter une notion, et un terme français d'actualité dans la sémantique de l'ancienne langue d'oc dont usait Cardenal. Ouvrons le dictionnaire étymologique de la langue française de W. von Wartburg. On y peut lire à l'article *contester* : « contester 1338 ; *contestacion* 1387. Ancien provençal *contestar* et *contestacion* sont attestés beaucoup plus tôt le verbe continue probablement le verbe latin, le droit romain ayant continué à vivre dans le Midi. L'introduction du verbe français est peut-être due à l'influence croissante des études de droit de Montpellier. Le sens que le verbe y avait pris n'est pas du latin classique, mais vient de celui du latin juridique : « ouvrir un débat judiciaire en produisant des témoins ». Levy donne, en effet, « *contest* contestation, *contestacion* : procédure, *contestar* : contester, inventer un procès, procéder ». On dira que l'idée de contestation est ici essentiellement juridique et que son sémantisme est assez loin de celui de la contestation actuelle qui, précisément, réfute les lois de la société qu'elle conteste. On peut se rendre compte qu'il n'en est rien si l'on note que l'occitan ancien distingue la contestation proprement dite (*contest*) de sa mise en oeuvre (*contestacion*).

L'attitude de Cardenal souligne cette dualité l'esprit de contestation et la contestation légale. Il est probable, sinon certain, que depuis longtemps déjà avant l'époque où vécut Cardenal, l'esprit juridique pénétrait largement la société en pays d'oc. Ses représentants, les *legistas*, y jouissaient de la plus haute estime. Dans la « Canso de la Crozada » on voit, par exemple, au cours du conseil tenu par Raimond VI où il est décidé de renforcer la défense de Toulouse assiégée, prendre la

parole, au nom des consuls de la ville, pour engager la ville à combattre les croisés

*Us bos savis legista, gent parlans e doctor,
Lo maestre Bernat t'apelan li pluzor (XXX, 94-4).*

Levy n'enregistre pas *legista*, mais il est incontestablement vivant et nous le retrouvons plusieurs fois sous la plume de Cardenal. Peut-être même Cardenal s'est-il intéressé directement au Droit. Son biographe, Miquel de la Tor, nous dit « fo molt onratz e grazitz per mon seingnor, lo bon rei Jacme d'Aragon ». Il n'est pas interdit de penser que parmi les honneurs que le bon roi Jacques d'Aragon accorda à Cardenal, a pu figurer une charge quelconque dans le domaine de la juridiction, lorsque Cardenal s'installa à Montpellier. Contre cette hypothèse ne va pas le fait que nous trouvons dans les archives, en 1292, un Pierre Cardinal professeur ès-droicts à l'Université, ce Pierre Cardinal ayant pu être un fils ou un petit-fils du poète.

Imbu de Droit, Peire Cardenal était-il sans doute au courant de la *contestacion* au sens de « procédure » que lui donne Levy. Mais imbu du Droit tel qu'il était conçu en pays d'oc jusqu'à l'arrivée des Croisés. L'œuvre de Cardenal témoigne en effet de sa révolte contre l'usage que l'on fait désormais du Droit et dès lors sa contestation prend la valeur générale que semble avoir eu l'occitan *contest*. Sa contestation devient *contrast* : opposition, contestation active. Il se qualifie lui-même de *contrastiu* :

*... mas ben sui contrastius
En tot quant puesc e noze ancse a lor
Ab sirventes et ab chant blasmador,
Per castiar los mals e metre-l fre
E-ls bons tener en doctrina ez en be. (LXII, 36-40) (1)*

Ce qu'il affirme ici explicitement en faveur de *joglars* contre ceux qui ne s'empressent pas aux actes courtois quand ils en ont la possibilité (es fols qui non cor - als cortes faitz mentre qu'en a legor), Cardenal en proteste implicitement tout au long

de ses sirventes, en faveur de ce qui est pour lui le vrai Droit - celui de la tradition de sa civilisation contre les mœurs mauvaises nouvellement instaurées.

Cardenal persiste à avoir foi dans la Loi. Dans le sirventes LXV où il attaque les prêcheurs hypocrites « qui fuient l'œuvre qu'ils vont prêchant aux autres », il termine à peu près son « sermon » par cette déclaration ;

*E sabetz cal
Es homs leials
E cals pot leial anar ?
Qui la lei cré
E la lei té
E segon la lei vol obrar.*

Mais désormais il y a des « légistes » qui n'œuvrent plus selon la Loi et qui, au contraire soutiennent l'injustice (« Ni legistas per tort mantenir », LX 34) au service de la cupidité croissante qui fait le thème du sirventes LX, contre quoi s'élève le poète. Cardenal en vient à contester le « Droit pur » au nom du bon Droit. Il termine le sirventes « Cals aventura » que résume ainsi Lavaud : «Triomphe de la fausseté et de l'orgueil : le méchant cupide trahit la justice aidons le droit ! », par ces vers où la contestation nie le « Droit pur » et appelle à l'aide pour le « bon Droit » :

*Dretz a mestier d'ajuda,
E qui l'en ditz de no
En pur dreg a pauc pro (LXVI, 76-78).*

ce que Lavaud traduit : « Le bon droit a besoin d'aide, et si on la lui refuse, dans le droit pur il y a peu de profit. »

La contestation de Cardenal va plus loin et s'en prend directement aux instances mêmes de la justice :

Qui auzes dir qual son li faillimen

*Que fan en cort sel que degran regir
En an jurat de tenir leialmen
Dreg a cascun? premiers los vei faillir
E fan semblan aqui mezeis de rire (LXXVII, 17-21).*

(Qui oserait dire quelles sont les fautes que commettent en cours de justice ceux qui devraient gouverner les autres et qui ont juré de garder loyalement le droit de chacun ? Je les vois faillir les premiers, et ils font semblant alors même de rire). On croirait entendre les ricanements de certains de nos jeunes contestataires à l'adresse d'une justice qui, disent-ils, se moque d'eux.

Dans cette contestation qui ouvre le débat, toujours en justice, mais au nom du droit vrai et non pas du droit pur, Cardenal, a produit des témoins innombrables : tout le siècle lui-même.

Tout le siècle. Car c'est tout le siècle qui est témoin au procès intenté par Cardenal :

Lo segles es tot camjatz en malesa (XIII, 25).

ce siècle qui voit le bouleversement et la fin d'une civilisation. Et dans le siècle, toutes les composantes de la société. On a vu facilement dans la pièce « *Jhesus Cristz, nostre salvaire* » (LV) « un état du monde encadré par des considérations de morale chrétienne, telles qu'en développerait un véritable prédicateur, et c'est ce qui fait l'originalité de ce sermon ». C'est l'avis de Vossler et celui de Lavaud. Il est exact sans doute qu'en appelant comme témoins de la « maleza » du siècle toutes les professions de son temps, dans ce sermon que Vossler et Lavaud placeraient volontiers à la fin de la carrière du poète, Cardenal « semble s'être efforcé à une satire adoucie et ennoblie d'amour chrétien ». Mais ce serait s'empêcher de voir le fond même de l'inspiration de Cardenal que de réduire cette inspiration à une quelconque douce morale d'amour chrétien. La morale qui inspire ce sermon c'est celle que la contestation,

ou si l'on préfère *le contrast* de Cardenal accuse le siècle nouveau d'étouffer. D'ailleurs le ton de ce sermon n'est pas si doux. Cardenal ne craint pas de s'en prendre aux plus hautes autorités de l'Eglise :

*Aus tu que gleiza governas
E cobeitas e chaupernas
L'autrui dreg? Del tot t'enfernas
Si caritatz no. t defen
E si a tort escumenjas
De tu meteis cre que.t venjas
Que non tainh las gens destrenjas
Mas tan can razos consen. (113-120)*

Accuser les chefs de l'Eglise de convoiter le bien d'autrui, de fouler aux pieds le droit d'autrui, d'excommunier à tort et de manquer de « raison » n'est pas particulière caractéristique de douceur. Cardenal ne craint pas non plus de mettre en cause ces légistes qui trahissent leur mission

*Aus tu, que t'iest fatz legista
E tols l'autrui dreg a vista. (105-106)*

Quand on sait comment Cardenal fut mêlé aux événements de son temps, il est assez plausible que de telles mises en cause devaient faire venir des noms sur les lèvres des auditeurs ou des lecteurs du sermon.

C'est au nom d'une des qualités essentielles mises en avant par l'éthique des troubadours de l'âge d'or que Cardenal conteste aussi nettement les plus hautes autorités morales de son temps la *mesure* qui obéit à l'amour et au sentiment du droit. C'est ce que nous dit la « cobla » qui suit immédiatement, dans ce même sermon, celles qui concernent les chefs de l'Eglise :

*Q u'a quel sec via segura
Qu'en totz sos fatz met mesura
Car caritatz e drechura
Lo conduit a salvamen. (121-124)*

Mais la « cobla » qui résume l'inspiration profonde de ce poème est précisément celle qui le termine, tout juste avant la prière finale adressée à Dieu et à sa « dousa maire » :

*Aias merce e largueza
E renha ab leialeza
E gurp tort e avareza
E tot fals perpauzamen. (309-312)*

C'est au nom de ces vertus de *merce e de largueza*, que l'on trouve à la base de l'éthique troubadouresque, et qui s'opposent à *tort* et *avareza*; que Cardenal appelle à témoigner les divers états du monde corrompus par la nouvelle civilisation qui s'impose.

Il est facile de retrouver ce même fond de l'inspiration dans le sirventes *Falsedatz e desmesura* (XVII) qui se termine d'ailleurs comme le sermon (LV) par une prière à Dieu et à la Vierge caractérisés par leur douceur

*Deu prec per sa dousor
Que.ns gar d'enfernal dolor
E.ilh verge Maria. (65-67)*

Dans ce sirventes, il est dit sans ambages d'où proviennent ces mœurs nouvelles :

*Aras es vengut de Fransa
Que hom non somona
Mas sels que an aondansa
De vin e d'anona
E c'om non aia coindansa
Ab paubra persona
Et aia mais de bobansa
Aquel que meins dona
E qu'om fassa major
D'un gran trafegaor
E qu'om eleia.l trachor
E.l just desapona. (25-36)*

et la strophe suivante nous dit, sans ambages également, où se trouve la vraie valeur et qui est le champion de cette civilisation menacée par *falsedatz e desmezura* :

*Coms Raimon, ducx de Narbona
Marques de Proensa
Vostra valors es tan bona
Que tot lo mon gensa
Car de la mar de Baiona
Entro a Valensa
A grans gens falsa e felona
Laj'en viltenensa
Mas vos tenetz vil lor
Que Frances bevedor
Plus que perditz a l'austor
No vos fan ternensa. (37-48)*

Si le sirventes XVII est facilement datable de 1215 comme le veut Jeanroy et si le sermon « Jhesus Christz, nostre salvaire » est daté par Vossler et Lavaud vers 1265-1278, on se rend compte que la contestation de Cardenal ne s'est jamais affaiblie chez lui.

On me permettra de dire ici que si l'on n'a pris conscience de cet esprit de contestation permanent chez Cardenal, on risque souvent d'amoindrir la portée de son œuvre. Sans doute les poèmes du satiriste prennent souvent leur départ dans l'anecdote, le circonstanciel : les nombreuses notes historiques de Lavaud le montrent assez. Mais chaque fois c'est l'occasion pour le poète de s'élever jusqu'au débat qui fait l'unité de son inspiration : la protestation contre une civilisation dont le dernier mot est convoitise : *cobeitat*. Les historiens ont souligné comment le plus grand scandale pour les hommes d'oc à la venue des croisés du nord fut de voir l'avidité des nouveaux seigneurs pour qui *largueza*, cette façon de mépriser l'argent en le redistribuant à flots autour de soi, était précisément pour eux un effarant sujet de scandale. C'est à partir de cette différence fondamentale de comportement entre les seigneurs occitans et les nouvelles puissances qu'est battue en brèche la civilisation

des hommes d'oc. C'est cela que Cardenal ressent profondément et que l'on retrouve dans toute son œuvre, au-delà de l'anecdotique. Il se peut, par exemple, que le point de départ du sirventes *A totas partz vei mescl' ab avaresa* (XIII) soit « l'attitude hésitante des Gapençais, l'appui insuffisant et intermittent prêté à André de Viennois dans sa lutte contre Aymar, archevêque d'Embrun » comme le dit Lavaud d'après G. de Manteyer. Mais outre que « cette conduite égoïste et vile, cette versatilité des barons gapençais semble faire allusion à des circonstances très particulières que G. de Manteyer *n'a pas pu préciser* », l'inspiration et le *ton* du poème sont trop généraux pour que l'on puisse s'attarder à l'anecdotique. Si *Gap* et *Gapences* il y a, ce n'est qu'un point de départ, heureux grâce à un jeu de mots d'étymologie onomastique, pour une nouvelle protestation contre la civilisation nouvelle.

Le jeu de mot est facile : *gapencés* c'est *gap encés* : jactance enflammée. Ces sortes de jeux de mots sont usuels chez les troubadours. La pièce VII de Cardenal : *Domna que va ves Valensa* est tout entière bâtie sur six jeux de mots d'étymologie onomastique. Cardenal utilise ce jeu, en oubliant même ce que représente réellement pour lui certain nom tel que celui de Fransa. Dans la pièce XXI : *Qui se vol tal fais cargar qu'el fais lo vensa*, il n'hésite pas à écrire :

*Aquist ric home non son ges de Valensa
Anz son de Gap e d'Albrac, deforas Fransa
De Bauzac e de Cruas es lur semensa.*

ces puissants hommes-là ne sont pas de Valence (valeur) mais plutôt de Gap (jactance) ou d'Aubrac (boue), hors de France (franchise) et de Cruas (cruauté) est leur race. Il est évident que la géographie réelle n' a rien a voir dans le choix de ces noms de lieu. Et nous y trouvons très explicitement le sens de *Gap*, qui nous donne la clé du poème XIII. (Pour la valeur du composé *gapences* et le jeu de mots qui en résulte comparez le jeu de mots de LIII, 10-11 :

*Per so es crois homs malvatz appellatz
Qar es us vas mals on estai feuina*

où Cardenal lui-même donne le mécanisme du procédé).

D'ailleurs le ton du poème XIII suffirait à montrer que nous sommes fort loin du simple anecdotique. Il ne s'agit pas d'un lieu particulier car c'est *a totas partz* que le poète voit la guerre mêlée à *l'avaresa*, car c'est *lo segle* qui est tout changé en *malesa*. Ce n'est pas tel puissant qui est mis en cause *mais li croi Ric, li crois Voutiz, li crois Malvatz* ; ce n'est pas un tel ou un tel qui ne donne rien mais *negus*, un tel ou un tel qui veut conquérir le bien d'autrui mais *cascuns*. Et ces expressions générales sont trop répétées de strophe en strophe pour que l'on puisse s'y méprendre. Le sens général du sirventes est nettement donné dans l'avant-dernière strophe qui précède la tornada finale où le jeu de mot est repris en conclusion.

*Si tortz fos dretz ni enjan lealesa
Ni tolres dars ni largz peccatz merces
Ni anta honors ni cobeitatz larguesa
Als crois Malvatz fora. I segles ben pres
Qu'en els a tant de vilania
D'erguelh, de mal, de felonia
De totz mals aips que, si mals fosa bes,
Part totz à gran li croi Ric pretz conques. (32-40)*

Il est facile de voir comment sont enchâssés ici les termes essentiels de la civilisation courtoise : *dar*, *mercé*, *larguesa*, *pretz* opposés à leurs contraires et comment *largueza* est placé au sommet de la progression des trois premiers vers en antithèse immédiate avec *cobeitat*.

L'analyse que l'on peut ainsi faire d'un poème qui risquerait sinon de perdre sa valeur profonde au profit d'un anecdotique quelconque, cette analyse pourrait être faite pour bien d'autres poèmes qui autrement ne seraient que de banales reprises moralisantes. Toutefois ce n'est pas simplement l'attitude contestataire de la grande majorité des sirventes de Cardenal qui nous le rend présent aujourd'hui. C'est surtout le caractère

radical de cette contestation. Le radicalisme contestataire semble se distinguer par trois traits essentiels : il est le propre d'une minorité consciente d'être une minorité ; cette minorité est persuadée qu'elle possède la vérité et c'est ce qui lui donne son nerf face à ce qu'elle interprète comme des lâchetés ou des compromissions de la part d'une majorité méprisable ; enfin de cette persuasion elle tire son intransigeance. Ces traits se retrouvent constamment à travers les sirventes de Cardenal.

Il est à peine besoin de signaler l'importance, dans l'ensemble de l'œuvre du poète, de la fable : *Una ciutatz fo, no sai cals* (LXXX). Si le thème - une pluie qui rend fous tous les hommes un excepté - appartient probablement à une très vieille fiction folklorique, l'interprétation de la pluie par *Cobeitat* est bien de Cardenal. Cette fable qui, par certains aspects fait penser au Rhinocéros de Ionesco, est la nette affirmation de l'étroite minorité à laquelle le poète s'entête à appartenir. Tenu pour insensé par l'immense majorité, frappé à la joue, au cou, poussé, heurté, criblé de coups, renversé, relevé (*cazen levan*), couvert de boue, battu, demi-mort, il persiste, parce qu'il sait qu'une grande et orgueilleuse méchanceté a envahi toute l'humaine gent, et que cette méchanceté est la conséquence de Convoitise, l'adversaire de *Larguesa* et la négation même de la civilisation qu'il défend. Cette fable aurait été écrite d'après Lavaud entre 1250 et 1265, c'est-à-dire après la mort de Raimon VII et la perte de tout espoir dans la survie de la civilisation dont il était le symbole, symbole qu'exprime lyriquement l'auteur de la *Canso de la crozada* quand il décrit l'entrée victorieuse de Raimon VII dans Toulouse

*Car lo Jois que repaira es granatz e floritz.
E si ditz l'us a l'autre : « Ara avem Jhesu Cristz
E l lugans e la estela que nos es esclarzitz
C'aiso es nostre senher que sol estre peritz.
Per que Pretz e Paratges que era sebelhitz
Es vius e restauratz e sanatz e gueritz. (182. 72-77)*

Entre 1250 et 1265 *Joi* n'est plus, *Pretz* et *Paratge* sont définitivement ensevelis. La folie s'est emparée du siècle. Seul Cardenal persiste à y échapper. Ce sentiment minoritaire

apparaît dans bien d'autres poèmes et notamment lorsque le poète exprime non sans une fierté amère sa solitude comme dans la pièce LVI

*A mon ops chant e a mos ops flaujol
Car homs mas ieu non enten mon lati
Atretan pauc com fa d'un rossinhol
Entent la gent de mon chant que se di.
Ez ieu non ai lengua fiza ni breta
Ni sai parlar flamenc ni angevi
Mas malvestatz que bs escalafeta
Lor tol vezer que es fals ni es fi. (33-40)*

Cardenal termine son poème par ces deux vers où apparaît le sentiment de fierté à l'idée qu'incompris et seul, il est lui dans le vrai et dans le bien :

*A mi non cal que crois hom s'entrameta
De mon chantar pos siei fag son porsí.*

(Il ne me soucie pas qu'un homme méchant s'occupe de mon chant puisque ses actes sont d'un pourceau).

Le sentiment minoritaire provient évidemment du fait qu'à la suite des événements de la Croisade, la plupart des seigneurs occitans qui soutenaient *Joi*, *Pretz* et *Paratge* ont disparu, exilés ou réduits à vivre désormais en pauvres. La puissance (li ric om) a déserté Paratge. Mais s'il n'a plus la puissance, Paratge reste fier de soi et de savoir qu'il a *dreg* et *razon* contre les autorités qui possèdent la puissance. Cette conviction profonde reste répandue chez les hommes d'oc abattus et se prépare de la sorte le succès du mouvement des Spirituels qui se fait jour dès les dernières années de la vie de Cardenal. Notre poète aura été une des voix les plus puissantes qui auront répandu le sentiment que la valeur ne dépend plus désormais des établissements d'Etat, de la place occupée dans la hiérarchie sociale. Minoritaire socialement à ce point de vue, la contestation sait qu'elle a raison et que chez elle, est la vérité. Cardenal, imbu des idéaux de l'éthique troubadouresque, a sans doute toujours pensé que la valeur est de l'homme, non

de la situation sociale. Dès 1212 si l'on en croit Vossler et Lavaud, à un moment où les événements imposaient déjà aux hommes d'oc de nouveaux maîtres, *corts de cortezia*, Cardenal l'affirme nettement dans le sirventes - un des plus énergiques - *l'arcivesques de Narbona* (XIX) :

*L'arcives que de Narbona
Ni. l reys non an tan de sen
Que de malvaiza persona
Puescan far home valen
Dar li podon aur e argen
E draps e vin e anona,
Mas lo bon enshamen
A sel cui Dieus lo dona. (1-8)*

Déjà sans doute beaucoup de gens s'inclinaient devant les puissances nouvelles même dépourvues de *valor*. Déjà dans ce poème Cardenal exprime l'idée que l'on ne le comprend plus sauf la minorité de ceux qui s'y « entendent » ; déjà il exprime la fierté d'avoir raison contre les autres qu'il renvoie dédaigneusement aux histoires de trahison de dame Arsen et de Beuve d'Antona

*Ar diran que ieu espona
Mon sirventes a la gen
Quais qu'aia lengua grifona
Que negus hom no m 'enten.
Assatz m'entendran l. entenden
E a l'autra gent bricona
Chantarai dels filhs n'Arsen
E de Bueve d'Antona. (33-40)*

Avec la suite des événements ce thème de la valeur de l'homme pauvre perdu au milieu des puissants, et qui a raison contre eux et malgré eux, devient un leitmotiv de l'inspiration du troubadour.

On peut dire qu'on le trouve au détour de bien des sirventes, même s'il ne constitue pas le point de départ du poème. Dans le sirventes *Tals cuida be* LXXIII que Lavaud date de 1250-1260

et qui se termine par cette fière assurance, toute personnelle :

*Non ai talan
D'aver aital repaire
Que uei en chan
E tos temps mais en plor. (81-84)*

(Je n'ai nulle envie de posséder manoir si magnifique que cela me fasse chanter aujourd'hui mais que tout le reste du temps j'en pleure), Cardenal écrit sans ambages :

*Mais val assas
Uns ribautz ab pauriera
Que viu en pas
E suefre sa nessiera
Qu'us coms malvas
Que tot jorn fai sobrieira
D'avol percas,
Que non tem desonor.
Qu'al ribaut plas
La via drechuneira,
E.l coms es las
De Dieu e de sanctor.
E car lo bas
Homs a valor entieira
E. 1 coms non pas
Pres ieu mais lo meillor.*

(Mieux vaut de beaucoup un ribaud avec la misère qui vit en paix et supporte sa gêne, qu'un comte malhonnête qui, tous les jours, regorge d'un honteux profit et ne craint pas le déshonneur. Car au ribaud plaît la route droite et le comte est fatigué de Dieu et des saints. Et puisque l'homme de basse condition garde sa valeur entière, mais non pas le comte, je prise davantage le meilleur).

Cardenal persistera jusqu'à la fin de sa vie dans cette contestation qui oppose fièrement la valeur et la raison de l'homme vertueux suivant l'ancienne civilisation à la seule

valeur d'état. Dans le Sermon *Predicator* (LXV), daté vers 1270-1278, il déclare toujours aussi nettement :

*Tals a vestit
Drap de samit
E pot be gran aver mandar
Que ges no.l do
Nom de baro
Quan li vei malvestat menar*

*E tals es nus
Que non a plus
Q u'a quel qu'om porta batejar
Sol car es pros
E.il pla razos
Lo deu hom baron apellar. (97-108)*

Rejeté de la nouvelle société des puissants, mais assuré d'être dans le vrai contre eux, Cardenal refuse de pactiser : sa contestation est intransigeante. C'est sans doute un trait de son caractère, si l'on pense avec Lavaud que le sirventes XXII : *Senh En Ebles vostre vezi* remonte un peu avant 1209 et ne date pas, comme le pensait Vossler de 1233, année où l'Inquisition était déjà devenue une institution régulière en Languedoc. Dans ce poème, Cardenal rejette tout comportement de bon ton quand il s'agit de la vérité et de la justice et se moque de ce que pourrait penser un « châtelain menteur »

*Dig vuelh aver de sarrazi
E fe e lei de crestia
E sotileza de paia
Et ardimen de tartari
E qui es garnitz enaissi
Val be messongier castella,*

*Quan fai tort e messonjas di
Atressi com de tals n'i a. (25-32)*

Cette intransigeance ne fera que se renforcer par les

événements. Dans deux « coblas » datées par Lavaud un peu après 1235, c'est-à-dire à une époque où s'imposaient les nouvelles conditions apportées par les bouleversements dus à la Croisade, où les *crois* et les *malvais* s'installaient dans « le meilleur de tous les biens que Dieu peut concéder aux hommes », Cardenal ne craint pas d'opposer son intransigeance à Dieu lui-même. Sa protestation frise le blasphème et le sacrilège dans la première cobla, blasphème et sacrilège qu'efface le ton de profonde humilité et d'amour profond qui éclate avec émotion dans les deux derniers vers. Voici ces strophes qui sont d'une beauté remarquable dans leur concision :

*Ben volgra si far si pogues
Que Dieus agues tot so qu'ieu ai,
E lo pensament e l'esmai,
E ieu fos Dieus si con el es ;
Qu'ieu li fera segon que.m fai
E.l rendera segon qu'ai pres.*

*Car tut li croi e li malvai
Tenon lo miels de totz sos bes,
Aquilh l. en rendan las merces
Q u'ieu non o fas ni o farai
Ni de Dieu non tene un poges,
Mas un' arma que li rendrai.*

Cette intransigeance va jusqu'à l'acceptation de la mort. Dépouvé de bien, coupable de rien autre que de cette pauvreté, riche de cœur d'où lui vient son vrai mérite, d'un cœur qui lui apprend à n'aimer que ce qui est beau et bon, ne pouvant plus compter sur la loyauté, impuissant désormais à accomplir l'idéal de sa connaissance, il ne se soumet pas, il ne renonce pas : il ne lui reste plus qu'à mourir. C'est ce qu'il exprime dans une cobla (LXXXI) aussi belle, aussi émouvante que les deux ci-dessus :

*Acel que non es aizitz
D'aver, menz d'autra faillensa,
Sos rics cors li ditz*

*Que fassa bon pres garnir,
E sos fins cors li enseinha
Que met'en ric luoc s'amor.
E car lealtatz no.l secor
Troba pauc qui lo reteinha
E mor quant non pot complir
Sa conoissensa.*

A lire superficiellement Cardenal, on a parfois vu en lui un de ces « moralistes d'occasion » (le terme est de Jeanroy) mais qui a su donner à ses satires « cet accent que donne seule une indignation sincère » et de qui « l'âme droite souffre cruellement au spectacle d'un monde où règnent l'hypocrisie, la fraude et la violence » (2). Somme toute la contestation de Cardenal serait celle d'un quelconque moraliste doué pour la satire.

Nous pensons, pour notre part, qu'elle est la voix d'un peuple violemment traumatisé par les coups portés à sa civilisation et à son caractère alors traditionnels. Jeanroy lui-même nous parle de la popularité des sirventes de Cardenal : « Ils circulaient encore en Languedoc aux environs de 1330 » écrit-il (3). C'est presque devenu un lieu commun de dire que les hommes d'oc ont particulièrement aimé la contestation. Tout au moins ils ont toujours aimé contester ils ont même créé un terme pour cela qui est proprement intraduisible : *reborsier*, et ce n'est pas sans un certain sourire que j'ai pu constater l'étonnement un peu scandalisé d'un recteur, venu du nord dans nos régions : « Je n'aurais jamais cru, disait-il, que les gens d'ici fussent aussi procéduriers ». Cette attitude qui consiste à tenir en procès (*contestacion* : procédure) ce que, par souci de simplification et « d'efficacité », l'autorité quelle qu'elle soit est toujours tentée d'imposer en dogme, religieux, politique, social, mondain, ou tout au moins en loi formaliste absolue, est ce qui explique comment les hommes d'oc du XIIe et du XIIIe siècle acceptaient tout naturellement la coexistence des catholiques avec les cathares et les vaudois, comme ils

avaient accepté la coexistence avec les juifs ou les sarrazins, pourvu que *Droit* et *Raison* fussent gardés suivant *Mesura*. Cardenal, en cela, est bien un homme d'oc. C'est pourquoi on a pu voir en lui un hérétique. Il n'en est rien comme l'a montré Vossler. Lavaud, résumant les arguments de celui-ci, écrit : « Mais on a peine à indiquer des points de contact assurés entre la croyance de P. C. et celle des cathares. Ils pouvaient plutôt se réclamer de lui que lui d'eux ». En tout cas il était bien dans le caractère d'un homme d'oc de déclarer hautement qu'il voulait « avoir parole du sarrasin, foi et loi de chrétien, finesse de païen et audace de tartare ».

C'est sans nul doute ce « climat » qui a fait la popularité des sirventes de Cardenal. C'est ce climat qui fait que ses poèmes ne sont pas ceux d'un quelconque moraliste mais des cris qui expriment l'âme d'un peuple devenu comme « étranger en son propre pays », et par là obligatoirement contestataire. On pourrait voir, - s'il ne s'agissait pas d'un trait de caractère commun au pays d'oc -, un écho de Cardenal dans les paroles de Na Prous Boneta de Montpellier déclarant dans sa confession à l'Inquisition en 1326 (4) que l'Eglise, en tant que telle, n'a pas plus de réalité et de consistance de vie spirituelle puisque « les hommes et les femmes chrétiens, hébreux et sarrasins, de quelque condition qu'ils soient, seront sauvés, pourvu qu'ils croient dans l'opération du Saint-Esprit ». Et cependant Na Prous ne nie pas systématiquement l'Eglise et ses saints puisqu'elle a déclaré que Saint François et Saint Dominique, sur le plan de la rédemption de l'Esprit Saint ont autant d'importance que la création du monde, et particulièrement Saint François qui est le Saint Jean Baptiste de l'Esprit Saint ! Il est vrai que Na Prous avait aussi déclaré que de même qu'Adam avait eu deux fils, Caïn et Abel, de même Dieu, dans l'Eglise de ce temps, a eu deux fils : Abel, qui est frère Olive persécuté et condamné et Caïn qui est Thomas d'Aquin (que précisément le pape Jean XXII avait canonisé en 1323) : et de même que Caïn avait tué Abel ainsi Thomas avait assassiné spirituellement Olive en son œuvre.

Olive (Peire Olieu) le principal inspirateur des Spirituels occitans était né vers 1248-1249 entre Narbonne et Béziers et il

mourut en 1298 après avoir exercé son activité et étendu son influence de la Catalogne à la Lombardie. Il étudia à Montpellier et il y a sans doute rencontré Cardenal qui vivait comme lui au milieu de ce peuple qui se mettait avec enthousiasme à la suite des Spirituels comme l'attestent au début du XIV^e siècle les procès de l'Inquisition dans le Languedoc. Raoul Manselli le souligne (5) après Philippe Limborch : « l'histoire des Spirituels en terre d'oc ne peut se résoudre seulement en une contestation plus ou moins doctrinale entre religieux en lutte, mais doit s'élargir au drame spirituel de toute une partie, et importante, de la France méridionale ».

En fait les sentiments qui ont animé les Spirituels sont directement hérités des sentiments qui avaient fait naître la civilisation des troubadours. Deux sont essentiels : d'abord la négation de l'autorité orgueilleuse, manifestation diabolique et négation de la valeur de la science sur quoi pense s'appuyer cette autorité car la seule valeur qui donne la vraie connaissance, c'est l'Amour. Ensuite l'affirmation que la valeur de l'individu (dans le langage des Spirituels : du chrétien) ne repose en aucune façon sur les valeurs d'établissement, mais sur la valeur de l'homme en lui-même, « nu comme qui l'on amène au baptême » (suivant l'expression de Cardenal). D'où la valeur accordée au pauvre et à la pauvreté à la suite de Saint François, idée qui va gagner de plus en plus, au fur et à mesure que l'homme d'oc est, chez lui, exclu de la puissance politique. L'attitude des Spirituels est essentiellement contestataire. C'est celle d'un peuple exclu moralement de son propre pays. C'est elle qu'on trouve dans l'œuvre de Cardenal. Cette attitude a été condamnée par bien des auteurs à qui la sympathie manquait pour les vaincus de la Croisade : ainsi C. Douais écrit dans l'introduction à ses *Documents pour servir à l'histoire de l'inquisition dans le Languedoc* : « On trouve (dans les actes de l'Inquisition) des dépositions fort circonstanciées de béguins, spirituels et fraticelles qui, s'ajoutant aux pages consacrées par Bernard Gui à la description de leurs doctrines permettraient de caractériser l'état d'âme des populations méridionales victimes d'un mysticisme social faux et subversif ».

Cet état d'âme dans l'œuvre de Cardenal éclate avec les traits

violents de la satire. Cardenal est l'une de ces « victimes d'un mysticisme social faux et subversif », naturellement !, puisque ce mysticisme était en opposition radicale, intransigeante avec les Puissances du moment et leur vérité du moment. Il est probable que pendant la dernière partie de sa vie passée à Montpellier, Cardenal dut y jouir d'une popularité certaine et exercer une certaine influence intellectuelle puisque Matfre Ermengaud qui fut étudiant en cette ville à ce moment-là, cite plusieurs fois dans son *Breviari d'amor* Peire Cardenal sur un ton de grande estime et de respect profond. Furent étudiants également à Montpellier en cette période Peire Olieu et Arnaut de Vilanova qui devait être constamment un des plus notables protecteurs des Spirituels. On trouve facilement dans l'œuvre de Cardenal des traits qui conviennent aux Spirituels. On sait que chez les Troubadours le serment était peu prisé et cédait le pas à la foi, à la bonne foi (la *plevina*) (6). Au XIIIe siècle ce comportement fut déclaré hérétique par le Concile de Latran (1215) : « que ceux qui repoussent le respect dû au serment, ou même refusent de jurer, soient réputés par le fait hérétiques ». Que les cathares méprisaient le serment c'est donc plus un trait de mentalité proprement occitane qu'une caractéristique dualiste ! Cardenal n'est pas cathare mais il reste dans la naturelle tradition d'Oc lorsqu'il dit, soulignant précisément le caractère traditionnel de cette attitude en face du serment :

*A greu sera est segl' en l'estamen
Que a estat, segon que auzem dir,
Que hom era cresutz ses sagramen
Ab sol la fe, si la volgues plevir
E veritatz era ses escondire.
Ara es tornatz lo segl'en tal azir
Que quecx pensa de son par a trazir
Per qu'ieu apel aquest segle traître (LXXVII, 9-16)*

(Il est bien difficile que le monde où nous vivons se trouve un jour en l'état où il a été, suivant ce que nous entendons dire : un homme alors était cru sans serment sur sa seule bonne foi pourvu qu'il voulût l'engager; alors c'était vérité sans hésitation. Aujourd'hui le monde est tellement tourné à la haine que chacun se soucie de son prochain pour le trahir ; c'est

pourquoi j'appelle ce monde traître). Les cinq premiers vers soulignent nettement l'usage du temps jadis, celui d'avant le Concile de Latran, les trois derniers affirment pour quelle raison il n'en va plus de même depuis que ce siècle est devenu traître à la suite précisément de ce concile auquel Cardenal a fait allusion dans *Falsedatz e Desmezura* (XVII) concile qui a *dezaponat* (destitué) le Juste (Raimon VI) et élu « lo trachor » (Si-mon de Montfort). Malgré la menace d'être traité d'hérétique, Cardenal n'en soutient pas moins la traditionnelle civilisation d'oc comme feront également les Spirituels contestant jusque devant le tribunal de l'Inquisition : c'est ainsi qu'en 1325 le jeune clerc Peire Egleysa (7) de Narbonne refuse de jurer devant l'Inquisiteur de Carcassonne Joan del Prat en disant « qu'il dirait la vérité aussi bien avec que sans serment ». Les Spirituels se sont élevés également au nom de la mystique de la pauvreté contre la coutume en usage dans l'Eglise de pardonner aux puissants pour leur existence peu édifiable à condition qu'ils renoncent à leurs biens mal acquis au jour de leur mort. C'est le point de vue que soutient Cardenal dans le sirventes *Non cre que mos ditz* (LXI) en estimant que cette façon d'agir ne change en rien l'homme vil parce que son acte n'est pas en accord avec ses désirs : « Maintenant vous pouvez voir de l'homme vil qu'il est présomptueux, car il imagine valoir quelque chose alors qu'il n'est ni utile ni secourable, *mais au terme du soir de la vie, quand l'heure de se hâter est venue, au suprême déclin, quand la mort est sue près, il partage son avoir comme une chose perdue, qu'il ne peut garder.* (Mas al cap del ser - Que.l coita es venguda - Al redier cazer - Que.l mortz es pres saupuda - El part son aver - Si con causa perduda - Que non pot tener) et pourtant vous devez savoir que s'il en avait le pouvoir, il voudrait conserver la plus vile défroque. » (Str. III).

On peut même trouver chez Cardenal des correspondances qui ne sont sans doute pas pur hasard entre ce qu'il écrit et ce qu'écrit Peire Olicu. Les deux premiers vers du fameux sirventes XXIX *Clergue si fan pastor - E son aucizedor* se retrouvent à peu près textuellement dans un opuscule d'Olieu (Modus quomodo quilibet potest referre gratias Deo de beneficiis ab eo receptis) « quia vere illi qui hodie presunt,

magis videntur mercenarii quam pastores ». Mais il est clair que c'est essentiellement dans l'inspiration qui oppose à la sagesse orgueilleuse du monde, l'humilité de celui qui croit seulement en aimant, et à la puissance et à la richesse, la pauvreté et les pauvres, que Cardenal a pu être un des inspirateurs des Spirituels. Il serait long de citer tous les passages où cette inspiration est à la base même du poème. Il arrive même à Cardenal de forger des vers qui sonnent comme des mots d'ordre spirituels : dans LV par exemple :

*Ja neguns homs que Dieu creza
Non amassara riqueza. (49-50)*

(Jamais nul homme qui croie en Dieu n'amassera de richesse) ;
ou ces deux vers commençant respectivement la 1^{ère} et la 2^{ème}
strophe du poème LXXIX :

Totz lo sabers del segle es foudatz

(tout le savoir du siècle est folie).

La riqueza del segle es paubretatz

(la richesse du siècle est pauvreté).

Pour traiter de faux et de subversif le mysticisme de la pauvreté chez les Spirituels, on feint d'y voir une sorte de lutte des classes au point de vue économique. Il n'en est rien, comme le note Manselli (8) : beaucoup de Spirituels étaient riches et le restaient (ne serait-ce que pour soutenir leur foi et les adeptes de celle-ci, comme le fit constamment Arnaut de Vilanova, riche et grand Patron de la médecine, spécialiste dans le traitement de la prostate des rois, empereurs et papes) mais ils revendiquaient le droit de pratiquer la pauvreté absolue de Saint François. C'était la pauvreté spirituelle. Cardenal s'attaquant à l'appétit de jouissance de certains jacobins prêcheurs a ce mot ironique qui révèle précisément cette attitude :

Esperitals non es la lur paubreza ! (33)

Mais si la contestation de Cardenal se confond avec la voix de tout un peuple, si elle anime le XIII^e siècle occitan, si elle est probablement, en partie tout au moins, au point de départ du mouvement des Spirituels occitans, peut-on encore dire que cette contestation est minoritaire ? Il est bien évident que le sentiment que l'on retrouve chez Cardenal d'être une voix isolée qui crie dans un désert, ne prend son sens que par rapport à ce qui, à cette époque, était la seule société qui *pesait* : les seigneurs et les dignitaires de l'Eglise. Seuls ces deux éléments pouvaient accorder aux manifestations d'une civilisation, l'éclat visible qui l'impose à tous. Précisément le siècle de Cardenal est le siècle de l'exclusion totale de la civilisation troubadouresque chez les uns et chez les autres, les premiers parce qu'ils y sont étrangers, les seconds parce qu'ils y dénotent, non pas tant l'hérésie, qu'une entrave à leur autorité morale absolue, ce qui revient au même. C'est en ce sens que la voix de Cardenal chante dans le désert. Et c'est pourquoi, s'il est exclu qu'elle puisse se faire entendre chez les nouveaux seigneurs et auprès des grands de l'Eglise, elle va pénétrer chez les autres, c'est-à-dire chez ceux qui désormais seront pour ainsi dire étrangers en leur propre pays, puisque leur voix ne peut se faire entendre sinon comme une protestation permanente, en attendant que l'union du bras séculier et de l'autorité dogmatique la réduise définitivement au silence grâce à l'inquisition et au bûcher. La contestation de Cardenal est minoritaire comme l'est socialement parlant la contestation des hommes d'oc de ce temps dont la civilisation propre va se réfugier chez les Spirituels.

Dans la conclusion de son excellent ouvrage, Manselli souligne que le mouvement des Spirituels et Béguins d'Occitanie est essentiellement un fait religieux, non social ni politique. C'est exact en ce sens qu'il ne s'agit ni de ce que nous appellerions aujourd'hui un mouvement national ou nationaliste, ni d'une lutte des classes. C'est inexact si l'on admet que la défense d'une mentalité, d'une civilisation à travers l'habit religieux qu'elle revêt alors implique nécessairement des comportements sociaux et politiques. On s'en aperçoit aisément lorsque Manselli, passant en revue les classes sociales qui ont soutenu

le mouvement des Spirituels, conclut en constatant que ceux-ci « n'appartinrent pas à une seule classe déterminée, mais qu'ils recrutèrent leurs partisans dans tous les milieux, exception faite du haut clergé et de la féodalité française introduite en Provence (terre occitane) depuis la croisade contre les Albigeois et après la substitution systématique de l'ancienne classe dirigeante féodale par le roi de France, au détriment de la féodalité locale détruite et remplacée par les nouveaux seigneurs venus du Nord » (9). Il est facile de reconnaître ici les deux sortes de puissances contre lesquelles s'élève sans relâche la contestation de Cardenal et comment celle-ci est minoritaire bien qu'elle exprime le sentiment de toute une population.

A cette époque la masse n'a point de voix si les puissances lui refusent tout écho, même si, comme ce fut le cas chez les Spirituels, les « intellectuels », du bas clergé aux notaires des villes, sont en elle. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle il fut encore possible de faire entendre la voix de la civilisation du *Joi d'Amor*, de moins en moins généreusement, de plus en plus tristement. Peu à peu la joie occitane s'éloigne devant les contraintes nouvelles, et, sur les traces de Saint François, elle se réfugie peu à peu dans l'inspiration religieuse en attendant d'être pourchassée même là. L'œuvre de Cardenal se situe exactement avant cet épisode final.

Pour terminer, je voudrais signaler un aspect de la contestation de Cardenal qui le rend, si possible encore, plus présent en nous. Je veux parler du sarcasme qui est sans doute le trait le plus profond de son style plus que l'imagination qu'on s'est plus à souligner chez lui. Dans la satire, le sarcasme est le ton propre aux époques d'instabilité où cependant le poids du présent semble tout étouffer. Dans les périodes de stabilité où pour un temps s'établit un certain classicisme, la satire sera burlesque, humoristique ou même loufoque. Aux temps où commence simplement à piaffer l'insatisfaction, la satire sera ironique, piquante, insinuante. Au temps des prophètes elle pourra être épique, énorme, généreuse. Mais dans les « années

de malheur » où l'on devine que quelque chose doit finalement éclater ou sombrer, le sarcasme, « moquerie poignante et amère », « raillerie acerbe et insultante » est inévitable. Fi du bon ton ! vanité des jeux d'esprit ! inutilité des gants ! ridicule des beaux et grands mots ! Le sarcasme court la rue, surgit de la boue ; il ne chante plus, il aboie. Il est violent comme la contestation vraie. Sans doute, il y a chez Cardenal beaucoup de l'inspiration courtoise, et même dans la langue et le ton. Le sarcasme chez lui n'en est que plus frappant, au sens très fort du terme.

L'étude de la structure lexicologique de la langue de Cardenal est à faire : on se rendrait compte facilement qu'au point de vue des champs sémantiques, cette structure repose sur trois catégories essentielles : lexique courtois, lexique religieux, lexique populaire. Sans doute Cardenal n'innove-t-il pas. Cette imbrication se retrouve plus ou moins dans le sirventes et surtout dans le *castei* dès Guilhem de Peitieu, Marcabru et Cercamon. Mais chez Cardenal, il s'agit d'autre chose que d'un procédé de rhétorique propre à tel ou tel genre. Il s'agit de l'expression même des structures mentales qui soutiennent son inspiration, qui bâtissent son univers imaginaire. De cet univers le fond reste courtois. Radicalement attaqué, soumis à une entreprise de démolition totale au nom de la religion, c'est par le langage de la même religion, ramené à la pureté des mots affinés par la sémasiologie courtoise que Cardenal entreprend de défendre cet univers : l'étude sémasiologique de deux termes-clés *amor* et *caritat* chez Cardenal est assez instructive à ce sujet (10). Par ailleurs, il est facile de se rendre compte comment lexique courtois et lexique religieux sont constamment « entrebescats » dans ses poèmes, même dans ceux qui sembleraient au premier abord ne supporter que les signes purs ne signifiant que de purs signifiés religieux comme dans *Vera vergena, Maria*.

Quand nous disons lexique populaire, il faut entendre celui de la langue familière, celle de tous les jours et le plus souvent celle des « Mots et des Choses ». On sait que cette langue apparaît, même dans la chanson courtoise, sous forme de proverbes chez beaucoup de troubadours. Dans Cardenal son

emploi outrepassé largement le procédé traditionnel. Il est presque constant ; il manifeste le glissement de la poésie dans la contestation, tout comme son emploi normal était un caractère du débat moral. Mesuré, cet emploi est, chez Guilhem de Peitieu, par exemple, au service de l'ironie et de la moquerie. Plus largement utilisé il devient chez le Moine de Montaudon burlesque tout en demeurant malicieux. Grand ouvert à l'imagination, il devient chez Cardenal le support essentiel du sarcasme. On le trouve de toutes les façons. Discrètement lorsque le sarcasme réside dans la simple opposition d'un mot trivial au noyau sémantique d'un terme abstrait comme lorsqu'il nous est dit que si un homme ne croit pas en Dieu, son bien prospère quoiqu'il ne soit ému que par le souci (*Grineza* : émotion, souci) d'emplir sa « panse ». Mais il peut aller jusqu'à informer la structure totale d'un poème comme dans *Un estribot farai* où le sarcasme jaillit de l'opposition de la première partie où sont gravées les mœurs dissolues des clercs. Parfois, quand il s'agit de souligner l'appétit de jouissance des jacobins prêcheurs, une sorte de parenthèse qui n'a l'air de rien suffit pour donner au détail trivial toute sa force sarcastique car pour ces jacobins qui prêchent avec une voix d'ange « lacer négligemment leurs légères chaussures est grande sottise ! ». Ailleurs une antithèse à l'aide d'une comparaison familière opposée au noyau sémantique courant du mot, suffit à donner à la raillerie tout son caractère insultant ; les prieurs batailleurs ont des amours « parfaites (*finas*) comme de loups et de bergers ». Ou encore un simple adjectif verbal de la langue quotidienne s'oppose à un terme passé du champ sémantique commun à celui de la religion : le sarcasme est d'autant plus mordant, par exemple, pour les clercs qui se donnent pour « pasteurs » et ne sont que des « tueurs » (*pastor -aucizedor*).

Nourri de ce langage quotidien le sarcasme de Cardenal prend toutes les figures. La comparaison, naturellement et fréquemment mêlée à la métaphore. Soit pour atteindre un individu : Estève, le traître « est à la façon des fruits de l'églantier, gros et rond, plein de méchantes humeurs », « il est la fleur des parfaits traîtres », il mériterait d'être pendu hautement mais « pour les pendus ce serait un affront s'il était

de leur obédience ! ». Soit pour *marquer* un groupe, tels les voisins de messire Ebles qui sont « si humains » que « si les pierres étaient pain, les eaux vin, les collines quartiers de porc et de poulet » même alors ils ne seraient pas généreux ; ils furent d'ailleurs les uns « porcs » en Gévaudan, « chiens » en Viennois, « mâtins » en Velay tout à fait « à façon de chien si ce n'est qu'ils n'ont pas de queue ! ». Soit pour stigmatiser toute une classe : les clercs qui « ne plaignent la cervelle des autres quand elle se répand » et qui savent « prendre le chat qui se rebiffe, sans gant, avec la main d'autrui », car en fait de courage « quand ils sont à l'écuelle, chacun vaut un Roland ». La comparaison comme la métaphore tirent presque toujours leur force sarcastique d'une image dont la violence vient du mot familier. L'image violente couronne le plus souvent les métaphores ou les comparaisons qui précèdent : les mauvais barons volent comme des loups, mentent comme des filles de bordel (tozas de bordel) et si vous percez leur corps en deux ou trois endroits, ce n'est pas la vérité qui en sort, mais des mensonges dont ils ont au cœur une source telle qu'elle déborde comme l'eau d'une auge ! La violence de l'image quand il s'agit d'exécuter le riche, vil menteur, qui veut se faire prendre pour un homme preux, vient de l'antithèse populaire entre le bousier noir et l'oiseau multicolore des îles, et du fait que l'image met le point final à une série de métaphores et de comparaisons. Moins souvent l'image violente donne le branle au poème : c'est le cas bien connu de :

*Tartarassa ni voutour
No sent tan leu la carn puden
Qom clerc e prezicador
Senton ont es lo manen.*

Si l'image populaire, les délicats pourront même dire l'image populacière, fulgure dans le sarcasme de Cardenal, ce sarcasme éclate de tout biais. Dans l'antithèse naturellement on l'a vu. Elle suffit parfois à elle seule : quand il nous est dit par exemple que les moines sont généreux pour recevoir et chiches en bontés, où l'image se redouble à l'intérieur de ses deux termes. Mais aussi dans le jeu de mots, dans l'expression d'une fausse naïveté, dans l'affirmation du contraire de ce que l'on

attendait, dans l'opposition de l'hypothèse et de la réalité, dans l'assurance d'une vérité immédiatement renversée par une chiquenaude, dans une succession de suppositions évidemment fausses qui cependant fondent la triste réalité. Dans tout cela, images ou mouvements, lexique ou syntaxe, c'est la violence de la contestation qui fait mouche sur notre sensibilité.

On a parlé de haine (11) à propos de Cardenal. Le mot me paraît injuste. A moins que l'on ne se situe du côté où n'était pas Cardenal. A moins que l'on n'appelle haine cette continuelle succession de heurts contre les puissances mauvaises, qui se répondent de poème en poème et qui sont la structure même de l'œuvre. Qui sont également le propre de la contestation. Et qui fatiguent de la contestation quand on ne s'y sent pas personnellement concerné. Il est possible que le critique en chambre se sente fatigué de la lecture des sirventes de Cardenal. Mais le lecteur occitan d'aujourd'hui, s'il réussit à pénétrer dans l'œuvre du poète, ne peut que se sentir profondément concerné par cette lutte protestataire d'une civilisation en cours d'assassinat. Et même tout lecteur européen d'aujourd'hui qui refuse l'étouffement de la civilisation qui lui est imposée. Encore dans ce dernier cas est-il possible de contester la contestation. Le recul de l'Histoire nous permet d'affirmer que cette possibilité n'existe pas dans le cas de Cardenal à moins que l'on ne veuille légitimer par l'événement la façon dont s'est réalisé le royaume de France en Languedoc. Mais qui n'a point cette philosophie de l'histoire, sait que l'histoire aujourd'hui donne parfois tort à l'Histoire. En attendant une histoire structuralisée, il n'est besoin que d'un peu d'humanisme pour aimer et approuver la contestation de Cardenal puisqu'elle manifeste certaines constantes de la vraie civilisation qui peuvent bien être niées, déniées et vaincues, mais qui sans cesse renaissent pour l'honneur des hommes.

Charles CAMPROUX,

Université de Montpellier.

NOTES

- (1) Je cite texte (et traduction en général) d'après Lavaud, *Poésies complètes du Troubadour Peire Cardenal*, Toulouse. Privat, 1957.
- (2) A. Jeanroy, *La poésie lyrique des Troubadours*, II, 188.
- (3) Ib. Ibid., II 225.
- (4) Cf. W. H. May, *The confession of Prous Boneta heretic and heresiarch ds Essais in medieval Life and Thought*, presented in honor of Austin Patterson Evans. New-York. 1955, pp. 3-30.
- (5) Cf. Raoul Manselli, *Spirituali e Beghini in Provenza*, Roma, 1959.
- (6) Cf. Paul Ourliac, *Troubadours et Juristes dans Cahiers de Civilisation médiévale*. Poitiers, 1965, VIII^{ème} année n^o 2, pp. 159-177.
- (7) Cf. *Collection Doat*, vol. XXVIII ff 116 r - 117 r.
- (8) Cf. Manselli *Spirituali*, p. 263.
- (9) Id. ibid., p. 258.
- (10) Cf. mon étude sur le champ sémantique du mot *Amor* chez Peire Cardenal. Mél. Straka.
- (11) A. Jeanroy, *La poésie...*, II - 222 : « lui aussi *associe* dans la même haine clerks et Français »